

1. *Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute:* **S.I. Les Ajoncs SA, Nods**
2. *Décision d'annulation par:* l'assemblée générale extraordinaire
3. *Date de la décision:* 07.02.2000
4. *Echéance de préavis des créances:* **07.03.2002**
5. *Adresse pour la déclaration des créances:* Gauchat Henri, rue P.-E. Brand 2, case postale, 2500 Bienne 4
6. *Indication:* Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.
7. *Remarques:* L'attention des créanciers est attirée sur le fait que la société a l'intention de demander la procédure de radiation anticipée selon l'art. 745 al. 3 CO.

Me Gigandet J.-A., notaire
2520 La Neuveville

(00323572)